

ASSURANCES

SOLIDARITÉ

VACANCES POUR TOUS

AIDE À LA QUALITÉ DE VIE

RÉSEAUX LIEN SOCIAL ET SOLIDAIRE

PRÊTS

CONVOYAGES

À VOS CÔTÉS

PRENEZ LE RELAIS

CSMR

PRÉVOYANCE IDCP

AIDES AU HANDICAP

AIDE À L'AUTONOMIE DES JEUNES

PAR ET POUR

AIDE À LA FAMILLE



De nombreuses aides pour vous soutenir au quotidien, en fonction de vos ressources et de la composition de votre famille. Par exemple :



Vous, votre conjoint ou vos enfants de 6 à 26 ans êtes scolarisés et avez besoin de reprendre confiance

Profitez de l'aide au soutien scolaire et choisissez celle qui vous conviendra le mieux entre des cours individuels, des cours en ligne, des cours collectifs ou des stages intensifs

Vous avez à charge un enfant âgé entre 3 mois et 3 ans*

Profitez de l'aide familiale à la petite enfance pour le paiement des frais de garde.

* Jusqu'à 7 ans pour les enfants en situation de handicap

Votre enfant poursuit des études supérieures

Disposez d'un petit coup de pouce pour qu'il prépare son avenir sereinement grâce à l'aide à l'autonomie des jeunes et la contribution de vie étudiante et de campus

Votre enfant a une allergie alimentaire, un trouble du comportement ou un handicap

Faites-le participer aux colos CCAS avec une aide et un accompagnement ajustés à ses besoins particuliers (accueil en séjours pluriels ou autres dispositifs d'accompagnement)

Vous ou un membre de votre famille êtes atteint d'un handicap

Différentes aides financières peuvent vous être attribuées pour adapter votre logement, votre véhicule ou vous équiper

Afin de vous protéger ainsi que votre famille, tout au long de la vie, un large choix d'offres d'assurances négociées vous est proposé. Par exemple :



Pour votre auto, votre habitation, votre animal de compagnie, vos voyages, vos litiges du quotidien

Un panel complet d'assurances vous est proposé avec des garanties de haut niveau
Contact : courtier SATEC

Vous souhaitez concrétiser l'acquisition de votre résidence principale

Obtenez des conseils et offres de prêts
Contact : courtier PREVERE

Protégez-vous ainsi que votre famille des accidents de la vie

Avec un haut niveau de garanties, grâce au contrat de prévoyance Invalidité, Décès, Compléments Prestation (IDCP)

Futur retraité

Grâce au contrat CSMR, proposé par les Activités Sociales prolongez votre couverture santé supplémentaire et bénéficiez avec votre famille d'un 3^e niveau de remboursement et d'un 4^e niveau optionnel

Prévoyez votre avenir et celui de votre famille

Faites-vous accompagner pour préserver vos proches et organiser vos obsèques comme vous l'entendez
Contact : courtier PREVERE

Retrouvez toute l'information sur **ccas.fr**

Vos Activités Sociales sont réalisées par et pour des électriciens et gaziers. **Beaucoup s'investissent bénévolement. Pourquoi pas vous ?** S'engager, participer à vos Activités Sociales, c'est par exemple :



Accompagner des enfants lors de leur trajet de colo

En participant aux convoys organisés par votre CMCAS

Prendre la responsabilité d'un village vacances CCAS

En s'engageant auprès de votre CMCAS dans le dispositif « Prenez le relais »

Rendre visite aux aînés ou aux personnes fragilisées en situation d'isolement

En intégrant les réseaux lien social et solidaire des CMCAS

S'impliquer dans les Activités Sociales

En tant qu'élu de CMCAS, de SLVie, membre d'une commission, en construisant une activité...

VOUS SOUTENIR

En cas de difficultés ou pour faire face aux accidents de la vie, votre SLVie et CMCAS sont à votre disposition pour répondre à vos questions, à vos besoins et à vos attentes.